

MARATHON GAULE CHEMINOTE MANCELLE

DIMANCHE 4 JUIN 2023

ALLONNES (au chalet)

Détail de l'organisation:

Rdv à 7h00

Début de l'épreuve à 10h00

Arrêt du 1er pêcheur à 11h45

Reprise du 1er pêcheur et arrêt du 2eme à 13h

Reprise du 2eme pêcheur à 14h15

Fin de l'épreuve à 16h00

Dotation en fonction des engagements (intégralité)

Règlement:

Challenge qualificatif

Canne 11m50 MOULINET INTERDIT

Esches confondues: $\frac{3}{4}$: dont $\frac{1}{2}$ de fouillis

Amorce 12 litres maxi (terre comprise)

1 point par gramme

Bourriche obligatoire

Restauration:

Sur place, buvette, casse croûte et plateau repas à 10€ (réservation à faire à l'inscription)

Inscriptions:

22€ par équipes

Règlement: **uniquement en espèces**

Inscription à faire auprès de Mr TEISSIER Francis au 06.33.30.64.23

A la fin de l'épreuve, les restes d'esches et d'amorces ne devront pas être remis à l'eau, merci de respecter le parcours et autre utilisateur du parcours (vélos et piétons), les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident sur l'ensemble du parcours.